



**Environnement**

# Trophées Bordeaux Vignoble Engagé : la transition environnementale s'accélère

La 4<sup>e</sup> édition des Trophées Bordeaux Vignoble Engagé s'est tenue le 17 mai dernier à la Cité du Vin. Dix sept lauréats ont été sélectionnés parmi les 100 meilleurs dossiers, récompensés pour leur engagement en faveur du développement durable. Le foisonnement des exemples de pratiques exposés pendant la soirée prouve que c'est bien l'ensemble du vignoble qui est en marche.



Crédit Photos : Adrien Viller/Terre de vins

► Les intervenants de la table ronde se sont accordés sur la nécessité de se former en continu.

Cette année, le concours, co-organisé par le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB), Terre de vins et le groupe Sud Ouest, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Gironde, Kedge Business School, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Crédit Agricole d'Aquitaine, a attiré 294 candidatures, venues d'exploitations de toutes les tailles et tous les profils, et des quatre coins du vignoble bordelais. Preuve que les choses s'accéléraient à Bordeaux. « C'est réjouissant ! », a lancé Bernard Farges, président du CIVB, en fin de cérémonie.

Cette édition 2022 a en effet mis en valeur le foisonnement d'initiatives en faveur du développement durable : un chai au toit végétalisé, la plantation d'arbres au cœur des parcelles, des piquets connectés dans les vignes, une expérimentation « zéro chimie », le retour de la polyculture, des étiquettes à base de papier recyclé... la liste est encore très longue.

Au cœur des discussions et interventions entendues lors de cette soirée, un mot-clé : le sol. « C'est le sol qui nourrit la plante », a rappelé Alain Vidal, du Château Dubraud, qui a mené le projet « 1000 arbres » au sein de son exploitation. « Or, le sol est la première composante du terroir. Si l'on flingue le sol, on n'a plus de terroir. »

« Il faut produire de la biodiversité et non seulement la protéger », assénait un peu plus tôt Pierre-Olivier Clouet, directeur technique de Cheval Blanc (Saint-Emilion). « Nous devons avoir des sols vivants. »

## Les enjeux de la formation

Une table ronde précédait la remise des prix. Elle réunissait Laurence Geny-Denis, de l'ISVV (Institut des Sciences de la Vigne et du Vin), Pierre-Olivier Clouet (directeur technique du Château Cheval Blanc), Laurent Cassy (des Vignobles Laurent Cassy et président des Vignerons Bio de Nouvelle-Aquitaine) et Jérémie Cukierman (directeur de Kedge Wine School). La discussion portait sur les enjeux de formation dans un contexte de transformation environnementale. Les intervenants se sont accordés sur la nécessité absolue, pour les vigneronnes, de se former en continu – « Nous devons sortir la tête du guidon », a reconnu Laurent Cassy. *Évoluer sur différents sujets, se remettre sans cesse en question* – et d'être en lien constant avec les partenaires de recherche.

La notion de partage du savoir a aussi été au cœur de la discussion. « Nous devons nous inscrire dans un cadre agricole au sens large – discuter avec les maraîchers, les éleveurs, les céréaliers, les arboristes, aller chercher du savoir hors de la viticulture », a plaidé Pierre-Olivier Clouet. Jérémie Cukierman, lui, a défendu l'idée d'échanger au-delà des frontières, régionales comme nationales.

## Le palmarès

Les 100 meilleurs dossiers reçus ont été confiés à un jury de sept professionnels,

chargés de récompenser trois lauréats (Grand Prix d'Or, Médaille d'Argent, Médaille de Bronze) pour chacune des cinq catégories.

Deux prix spéciaux ont également été décernés : le Coup de cœur « *Démarche Collective* », qui récompense l'engagement de toute une organisation professionnelle – appellation, interprofession... – et le Prix spécial du « Vignoble Engagé ».

Les membres du jury : Christophe Chateau – CIVB; Philippe Darriet – Institut des Sciences de la Vigne et du Vin (ISVV); Mathieu Doumenge – Terre de vins; Patrice Malka – Kedge Wine School; Yann Montmartin – Chambre d'Agriculture de la Gironde; Yann Raineau – Région Nouvelle-Aquitaine; Éric Verdier – Crédit Agricole d'Aquitaine.

## Catégorie Empreinte

Prix remis par Patrice Malka, de Kedge Wine School. Ce trophée récompense les efforts des entreprises soucieuses de réduire leur empreinte environnementale, en agissant sur la gestion des ressources en eau, en énergie et des déchets.

- **Médaille de Bronze** – Vignobles Boissonneau
- **Médaille d'Argent** – Château La France
- **Grand prix d'Or** – Vignobles Xavier Milhade - Château Boutisse et Château Recougne

Marc Milhade, directeur du Château Boutisse, mène depuis 10 ans des efforts environnementaux, notamment autour du





recyclage des déchets (grâce à une mutualisation avec ses voisins viticulteurs). « Nous ne sommes pas un cas isolé, beaucoup se reconnaissent dans ces bonnes pratiques. J'en suis fier, à la fois pour mon appellation, mais aussi pour l'ensemble de la viticulture bordelaise »

### Catégorie Innovation & Avenir

Prix remis par Olivier Constantin, directeur général du Crédit Agricole d'Aquitaine. Ce trophée récompense les entreprises qui mettent en œuvre des pratiques innovantes ou s'associent à la recherche autour des enjeux de développement durable.

- **Médaille de Bronze** – Château Malaric-Lagravière
- **Médaille d'Argent** – Château d'Arche
- **Grand Prix d'Or** – Caves de Rauzan

Culture zéro chimie, neutralité carbone, blockchain... Pour Denis Baro, président des caves de Rauzan, « C'est le rôle des coopératives que d'expérimenter à petite échelle, pour pouvoir ensuite diffuser les nouvelles pratiques au sein de nos adhérents ».

### Catégorie Vivre Ensemble

Prix remis par Lydia Héraud, élue de la Région Nouvelle-Aquitaine. Ce trophée récompense les entreprises activement engagées, au-delà des contraintes réglementaires, dans des pratiques respectueuses de l'humain. Aussi bien en interne (gestion des ressources humaines, avec un souci du bien-être des collaborateurs) qu'en externe (relations avec les voisins et au sein de la collectivité).

- **Médaille de Bronze** – Vignobles Gabriel & co
- **Médaille d'Argent** – Vignobles Jalouzie Beaulieu
- **Grand Prix d'Or** – Château Lambert

SMS envoyés aux voisins et réunions d'information, jardin potager partagé, démarche zéro résidu de pesticides, ruches d'une apicultrice voisine... Emmanuelle Bordeille, gérante du Château Lambert, a à cœur de développer le vivre ensemble. « Nous sommes entourés de riverains, il est indispensable de créer du lien avec eux. »

### Catégorie Faune & Flore

Prix remis par Marie-Catherine Dufour, directrice du service technique du CIVB. Ce trophée récompense les entreprises qui démontrent un engagement spécifique dans la protection de la faune et de la flore, avec des actions destinées à préserver la biodiversité.



► Les labellisés de "Bordeaux Cultivons Demain", démarche RSE de la filière, coup de coeur du jury.

- **Médaille de Bronze** – Château Beau-regard
  - **Médaille d'Argent** – Château Giscours
  - **Grand Prix d'Or** – Château Dubraud
- Alain et Céline Vidal, à la tête du Château Dubraud, ont lancé le vaste projet de planter 1 000 arbres sur leur exploitation, avec l'aide notamment de 86 contributeurs. « Une façon de mettre aussi nos clients dans la boucle: ils savent que nos vins sont produits dans des conditions agroécologiques. »

### Catégorie Nature & Respect

Prix remis par Jean-Louis Dubourg, président de la chambre d'Agriculture de la Gironde. Ce trophée récompense les entreprises qui contribuent à réduire durablement l'usage des pesticides.

- **Médaille de Bronze** – Château La Lande Saint-Jean
  - **Médaille d'Argent** – Domaines Henri Martin
  - **Grand Prix d'Or** – Château Doyac
- Astrid de Pourtalès et sa fille Clémence, co-gérantes du Château Doyac, se sont plongées depuis quelques années dans la biodynamie. « Un nouveau métier, un métier d'agriculture, où il faut apprendre à détecter vite les premiers signes de maladie de la plante, pour agir vite. »

### Coup de cœur du jury « Démarche Collective »

Prix remis par Brigitte Bloch, qui représentait le maire de Bordeaux Pierre Hurmic. Ce prix récompense l'engagement de toute une organisation professionnelle. C'est "Bordeaux Cultivons Demain", la

démarche RSE lancée par le CIVB, qui a été récompensée cette année. Les 13 entreprises labellisées en décembre dernier ont reçu le Trophée.

Mélanie Lou, responsable RSE au Château Luchey-Halde, a pris la parole pour le collectif. « Nous espérons que ce prix aidera à faire connaître la démarche, auprès de l'ensemble de nos parties prenantes (salariés, fournisseurs, clients, actionnaires) mais aussi auprès de nouveaux viticulteurs, négociants, caves coopératives du vignoble que nous invitons à rejoindre les 120 entreprises bordelaises déjà impliquées dans la démarche. »

### Prix spécial du « Vignoble engagé »

Ce prix spécial récompense une propriété pour l'ensemble de sa démarche environnementale. C'est le Château Dauzac (Labarde) qui a reçu ce prix cette année, remis par Bernard Farges, président du CIVB.

Le respect et la protection de la faune et de la flore sont au cœur des préoccupations de Laurent Fortin, directeur général de Dauzac, depuis de longues années - à titre d'exemple, seuls 40 % des 120 hectares de la propriété sont plantés de vignes. « Ce prix vient récompenser l'ensemble des efforts dont le Château Dauzac a fait la preuve tout au long des précédentes éditions des Trophées Bordeaux Vignoble Engagé », a conclu Bernard Farges.